Je dépose mon offre



En envoyant ce questionnaire par mail à cad@cm-toulouse.fr ou par fax : 05 61 10 47 84

Mon offre d'apprentissage :	
Dipl	ôme (s) et métier (s) recherché (s)
	CAP
	Bac pro
	Autre diplôme : uel :
Mor	n offre de stage :
La Chambre de métiers établit des conventions de stage pour les collégiens / lycéens pendant les vacances scolaires d'une durée de 1 à 5 jours. Ces stages de découverte peuvent vous permettre de mieux connaitre un jeune avant de signer un contrat d'apprentissage .	
Pou	Je souhaite accueillir un stagiaire OUI NON r la découverte du métier de
▶ Ma	formation :
Grâce à des échanges de pratiques et des mises en situation la formation « Maître d'apprentissage » vous permet d'améliorer votre management, coordonner la formation avec le CFA, renforcer vos compétences relationnelles et pédagogiques.	
Je s	souhaite m'inscrire à la formation « maître d'apprentissage » OUI NON NON
Informations au 05 61 10 47 47 tapez 4 formation@cm-toulouse.fr	
Ô	A renseigner impérativement pour le suivi de votre dossier
	N° SIRET : Nom de la personne à contacter : Tél : E-mail :

Lancez-vous dans l'apprentissage!

Recruter un apprenti, c'est s'engager en faveur de la formation des jeunes et contribuer à créer un vivier de compétences pour aujourd'hui et pour demain.

Cet engagement à travers la formation et le tutorat constitue une voie d'excellence qui permet la transmission des savoir-faire et des savoir-être.

La **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** vous **accompagne** pour l'ensemble des **démarches** liées au recrutement d'un(e) apprenti(e) et l'élaboration du contrat d'apprentissage.

La chambre de métiers est à vos côtés pour :

- Affiner votre besoin : diplôme, profil du candidat, CFA correspondant,
- Vous informer sur le cadre réglementaire du contrat d'apprentissage : habilitation du Maître d'apprentissage, salaire, durée de travail, temps de formation en CFA, les aides financières.

La chambre de métiers s'occupe de :

- Diffuser votre offre auprès des candidats à l'apprentissage
- Vous communiquer des candidatures ciblées,
- Elaborer votre contrat d'apprentissage et les formalités complémentaires en accord avec la législation,
- Vous accompagner et vous conseiller tout au long du contrat,
- Transmettre les données du contrat aux organismes partenaires de l'entreprise : CFA,
 Conseil Régional, DIRECCTE

Chaque étape est importante dans votre recrutement d'apprenti : nos collaborateurs vous conseillent à tout moment par mail, téléphone : cad@cm-toulouse.fr ou 05 61 10 47 47.



